



**Assemblée Générale Fondatrice de la Section Lyon 3<sup>e</sup> 6<sup>e</sup>**

**« Olympe de Gouges » de la Ligue des Droits de l'Homme**

**12 Septembre 2008**

LDH LYON 3<sup>e</sup> 6<sup>e</sup>  
Réunion du 12/09/08 - 19h00  
CCA6, 85 rue Vendôme, 69006 Lyon

**Procès Verbal de notre Assemblée Générale Fondatrice qui a réuni  
23 personnes :**

**Etaient présents :**

- Pour la section Lyon 3<sup>e</sup> 6<sup>e</sup> : Ahmine Sabiha, Arquillière Corinne, Avid gonnet Monique, Avanzini Dominique, Bedet Pierre, Bertherat Laury, Brunand Alexandra, Brunand Gilles, Brunand Georges, Burdin Jean-Marc, Casas Stéphane, Defillion Laurent, Drevet Arlette, Drevet Georges, Guénichon Valentin, Moscariello Philomène, Nicolas Gérard, Peillon Antoine, Vital Bérengère, Waldmann Fatima
- Pour la section Lyon 8<sup>e</sup> : Décina Gilles, Décina Jeanne
- Pour la section Rillieux Caluire : Bozon-Guillot Corinne

**Déroulement de la séance :**

- Présentation des participants et partage du verre de l'amitié. La section comprend au 12 septembre 38 membres ayant payé leur cotisation.

- Présentation de la LDH par Georges Drevet et Jeanne Decina : la ligue est organisée en sections qui sont indépendantes. Il y a ensuite un échelon fédéral, un échelon régional, puis l'échelon national qui représente l'autorité juridique de la Ligue des Droits de l'Homme.

- Election du bureau : sont élus à l'unanimité :

- Corinne Arquillière, présidente
- Georges Drevet, vice président
- Antoine Peillon, secrétaire
- Valentin Guénichon, secrétaire adjoint
- Fatima Waldmann, trésorière
- Laury Bertherat, trésorier adjoint

- Question de Jeanne Decina sur le lieu d'habitation des adhérents : chaque section a un domaine d'intervention, mais les membres n'habitent pas forcément la zone géographique de leur section d'appartenance. La section 3<sup>e</sup> 6<sup>e</sup> est orientée vers l'évènementiel/média et propose donc des activités complémentaires de celles des autres sections lyonnaises.

- Présentation et vote à l'unanimité des projets :

- 22 octobre : conférence culture en partenariat avec l'association « Chaleurs du Monde ». Il faut être le plus grand nombre présents possibles, et nous espérons avoir un intervenant d'envergure nationale afin d'organiser une conférence de presse commune avec les maires des 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissement.

- février 2009 : en partenariat avec la Maison de l'Europe, conférence sur l'Europe. Reste à trouver un quatrième intervenant non politique.

- mars / avril 2009 : conférence sur la souffrance au travail avec Claude Katz, à l'occasion de la sortie de son livre, et en partenariat avec la section du 8<sup>e</sup>.

- 10 mai 2009 : évènement sur l'abolition de l'esclavage en partenariat avec de nombreuses associations dont les associations afro-antillaises au parc de la tête

d'or, espace Martin Luther King, autour du Monument des Droits de l'Homme. Chorale géante puis Pique nique avec des paniers repas à 4 ou 5€. Marche vers la Place des Terreaux.

- Partenariat avec Radio Pluriel : des émissions thématiques peuvent être organisées, telles que « l'associatif », avec Antoine Peillon comme intervenant ; « le parrainage républicain », avec Valentin Guénichon ; « la souffrance au travail » avec Maître Defillion.

- Bérengère Vital fera des dossiers presse.

- « Les écrits de la fraternité » : sur le thème « Vivre ensemble, Agir ensemble, Construire ensemble », les élèves de CM2 devront faire un poème, un dessin ou un texte. Decitre pourrait nous aider en fournissant un chèque cadeau par élève des classes gagnantes, soient 2.700€ de lots. Les prix seront remis en mairie d'arrondissement par les maires d'arrondissement et les œuvres resteront exposées.

- Partenariat avec Marché U Montchat qui nous fera des prix sur les produits nécessaires dans le cadre de nos événements : tous les membres sont d'accord

- Nicole Périquel propose de nous donner 120€. Ce sponsoring doit être anonyme et financera les cafés des droits de l'homme sur la vidéosurveillance.

- Café des droits de l'homme : cette bonne idée doit monopoliser le plus de personnes possible.

- MACIF / Crédit Coopératif... : nous sommes d'accord pour les solliciter pour l'événement du 10 mai.

- Nous fixons le rythme des réunions à une par mois, le deuxième vendredi de chaque mois.

Fin de la séance à 21h15